

CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 23 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de NOAILLY régulièrement convoqué dans les formes et délais prévus par la loi, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick MEUNIER, Maire.

Présents: Patrick MEUNIER – Sandra ARCHIMBAUD – Sandrine DOMINGUES - Vincent LAURAND - Jérémy THEVENET – Véronique GERBE – Christophe DALLERY - Valérie VERNAY

Absents excusés : Marc-Antoine FABRE – Vincent GLON – Sarah THEVENET

Absents : Serge PETIT

Secrétaire : Véronique GERBE

Le conseil municipal approuve le précédent compte-rendu.

2024-10-23 Décisions modificatives n° 2

Le conseil accepte les virements de crédits suivants

Accusé de réception

Réception en sous-Préfecture
de Roanne le 25/10/24
et publication le 25/10/24

FONCTIONNEMENT

	c/	Dépenses	Recettes	c/	
carburant	60622	2 500	1 700	6419	remboursement
fournitures div	6068	5 000	5 500	73123	rémunération
entretien terrain	61521	2 000			taxe additionnelle
entretien					
batiments	615221	19 200	4 000	7488	autre attribution
			24 500	75888	autre produit divers
cdg cnfpt....	633	1 000			
autre charge	64731	6 000			
		35 700	35 700		

INVESTISSEMENT

	c/	Dépenses	Recettes	c/	
bâtiments	2188-104	460			
école	2188-125	14 825	14 825	13258	NEFLE subv
matériel divers	2188-117	250			
épicerie	2188-141	3 600			
voirie	2151-130	-4 310			
		14 825	14 825		

2024-10-02

Admission en non valeur

Vu le budget de la commune pour l'exercice 2023,
Vu l'état des produits irrécouvrables sur ce budget, dressé et certifié par le receveur municipal en date du 30/09/2024, qui demande l'admission en non-valeur, et par suite la décharge de son compte de gestion des sommes portées audit état et ci-après reproduites ;
Vu le Code général des collectivités territoriales, art. R. 2342-4 ;

Après avoir entendu le rapport du maire, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres:

Considérant que les sommes dont il s'agit sont susceptibles de recouvrement ;

Accusé de réception

Réception en sous-Préfecture
de Roanne le 25/10/24
et publication le 25/10/24

- REFUSE d'admettre en non-valeur, sur le budget communal de l'exercice 2023 la somme de 1 287 €
- DEMANDE expressément aux services des finances publiques de tout mettre en œuvre afin de recouvrer cette dette.

Informations diverses :

- MTL : l'appel d'offre s'est terminé le 07 octobre – la commission d'appel d'offre va se réunir bientôt dès évaluation de l'architecte
- Eglise : le renforcement des fondations aura lieu fin novembre – le propriétaire voisin a donné son accord pour passer par son terrain
- installation d'un pylône sur le 2° terrain : réunion en Sous-préfecture prévue le 7 novembre
- city-stade : Mur refait le 15 novembre
- salle Eugénie Thévenet : toiture en cours de réfection
- Dotation Roannais Agglomération : officialisée en réunion des maires pour 25000 €/an/commune – Noailly proposera la géothermie de la MTL
- La Cure : * le problème de canalisation bouchée est réglé - il s'agissait d'un pinceau avec bouchon tombé dedans – n'ayant pas de responsable, la commune va prendre en charge l'intervention du maçon
 - * velux : il manquait les télécommandes – aujourd'hui installées, recalibrées, mais il y a un support cassé hors garantie
 - * façade : elle avait été reprise suite à la chute d'un volet juste avant l'inauguration mais aujourd'hui c'est un problème de rampe mal faite qui a abîmé la façade
- Géothermie profonde (plus de 1 Km) certains propriétaires seront contactés pour faire les tests de forage – qui permettent de trouver des nappes d'eau voir de lithium
- Ecole : (Sandrine Domingues)
 - * Suite à un mouvement de personnel (arrêt de contrat pendant la période d'essai), une nouvelle candidature a été retenue et la personne, ancienne assistante maternelle, est venue rencontrer les enseignants et les locaux – elle s'est présentée au conseil d'école
 - * Conseil d'école :
 - résultat des élections – effectifs à 78 élèves (19 PS/MS – 22 GS/CP – 18 CE1/CE2 – 19 CM1/CM2)

- Mise à disposition d'une atsem le matin en GS/CP et l'après-midi en maternelle - une aide école le lundi /mardi matin en maternelle et une autre le jeudi/vendredi matin

- Plan de Prévention et de Mise en sécurité (PPMS) mis en place pour les alertes incendie / intrusion / harcèlement – un exercice risque majeur (séisme) devrait également avoir lieu

- Approbation du règlement intérieur avec modification des horaires qui n'a pas eu d'impact sur les maternelles

- Evaluations nationales de tous les niveaux

- Activités scolaires : piscine (du 16/09 au 17/10 – 2 fois/semaine) – nettoyeurs le village (27/09) – cycle vélo en novembre – vente de calendrier (09/12) – spectacle de Noël offert par le Sou des Ecoles – maternelle et cinéma les 11/02 et 05/06

- projets : Habiter sa bulle (organisé par Roannais Agglomération avec intervention d'une plasticienne pour travailler l'argile) – les petits champions de la lecture (CM) – carnaval (journée déguisée avec ateliers et défilé) – classe découverte (du 1^{er} au 04 avril pour les 3 classes élémentaires)

- Repas de Noël : la commission cantine va réfléchir à son organisation vu l'indisponibilité de la MTL

- Travaux à prévoir : la bibliothèque est refaite en ce moment –changer une bâche et un élastique des bacs à sable – acquisition de coffres à jouets

- accueil de 3 stagiaires en maternelle

Monsieur le Maire informe des courriers reçus de l'éducation nationale vu le nombre d'enfants en baisse

- Lotissement les Courreaux : vente des 2 dernières parcelles repoussée au 29/11

- Repas des Aînés : retours très positifs – colis distribués bientôt

- Fil de Noailly autour du 15 novembre

Questions diverses :

- Christophe DALLERY a participé à la commission ressources de Roannais Agglomération au sujet de décisions modificatives et du service unifié pour la protection des données (le tarif avoisine les 1.80 €/hab)

- Sandra Archimbaud annonce la séance lecture à la salle Eugénie Thévenet avec Robert Yacar le jeudi 24 octobre

La séance est levée à 21 h 15